

Do Võ Phi Hùng Cưu HS Petrus Ký (67-74) tặng Huỳnh Chiêu Đăng chủ Kho Sách Xưa Quán Văn Đường

3^e Année

N^o 86

Le N^o 0/40

Jeudi 23 Avril 1942

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



DS
531
I6534

L'INDOCHINE PITTORESQUE. — ANNAM : LE VARELLA

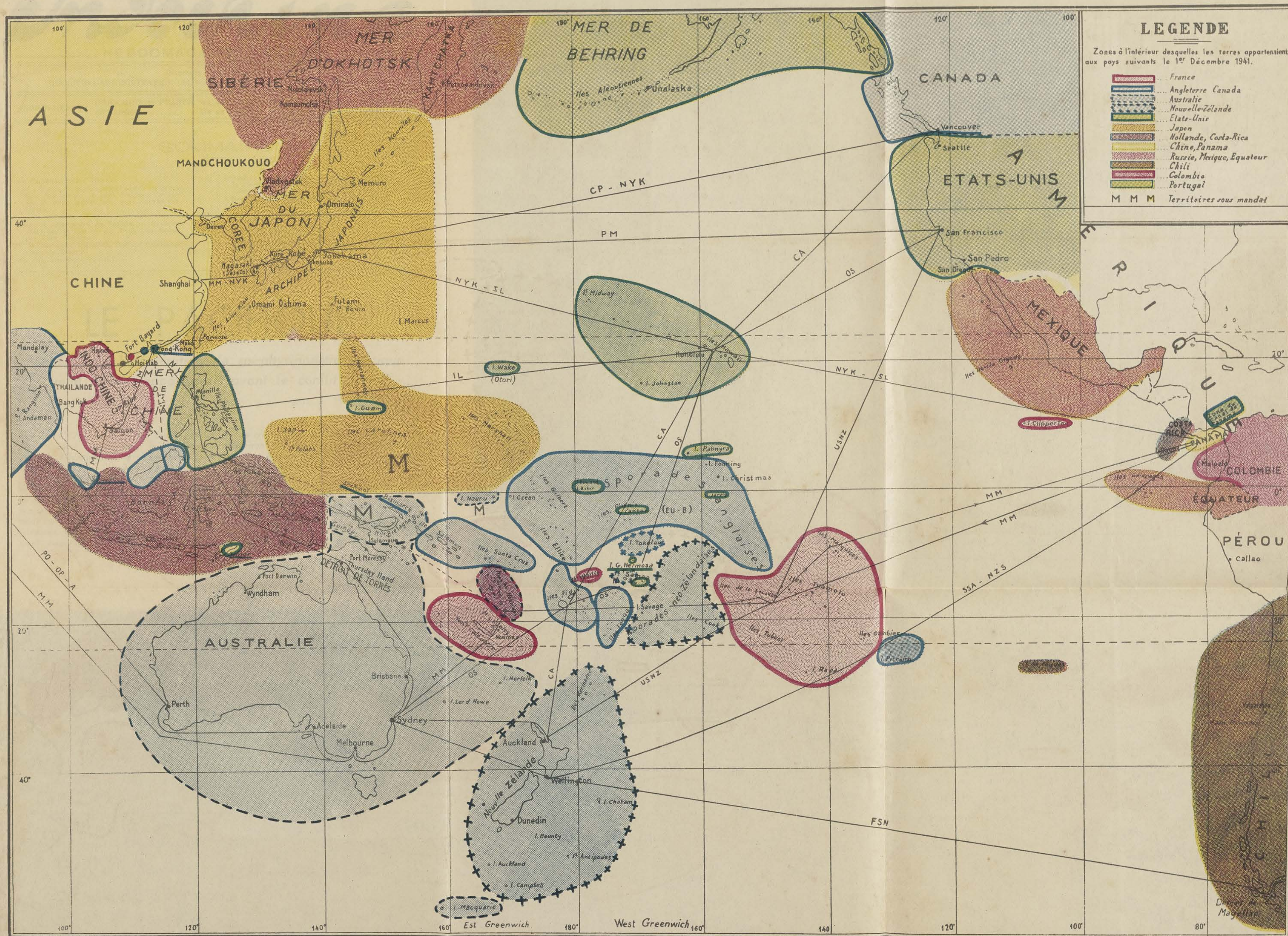


LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

CARTE POLITIQUE DE L'OCEAN PACIFIQUE



CARTE POLITIQUE DE L'OCEAN PACIFIQUE



Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur : Jean SAUMONT

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { INDOCHINE et FRANCE. Un an 15 \$ 00 — Six mois 8 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 40
ETRANGER Un an 24 \$ 00 — Six mois 13 \$ 50 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

Pages	Pages
Le Pacifique, par J. HAUREL 1	L'Amiral Decoux remet à Mgr Hồ-ngọc-Gân la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur XI
Les « Temps de la pure clarté » et la conservation des tombes au pays d'Annam (3 ^e jour du 3 ^e mois annamite), par NGUYỄN-VAN-HUYỀN 5	L'Exposition des conserves japonaises à Hanoi XII
Fêtes et pèlerinages au Tonkin. — Quelques notes sur la fête du Roi Dinh-Tiên-Hoàng, par JEAN FRANÇOIS IV à VII	L'Indochine au travail. — Le Service de la Propagande et de la Vulgarisation agricoles au Tonkin, par JEANNIN 9
S. M. Norodom Sihanouk, Roi du Cambodge, visite le Tonkin VIII-IX	La Semaine dans le Monde : Les Informations de la semaine 12
Au Gouvernement général X	Revue de la Presse Indochinoise 13
	La Vie Indochinoise 15
	Mots croisés n° 66 16

LE PACIFIQUE

*Schéma de la formation de sa physionomie politique
telle qu'elle apparaissait avant le conflit actuel*

par J. HAUREL

L'Océan Pacifique est limité par les côtes américaines, la bande des Aléoutiennes, le Kamtchatka, les Kouriles, l'archipel Japonais, les Liou-Kiou, Formose, les Philippines, les Moluques, la Nouvelle-Guinée, l'Australie et le parallèle 35° Sud (1). Détachant ainsi comme mers secondaires toutes les mers situées entre les côtes insulaires et les côtes continentales, délimitant nettement, quoique d'une façon toute conventionnelle, l'océan Austral,

on détermine pour le Pacifique une superficie d'environ 127 millions de kilomètres carrés. Les îles éparses sur cette immense étendue constituent proprement l'Océanie (2). Leur

(1) Limite admise par Camille VALLAUX.

(2) L'Australie et la Nouvelle-Zélande, d'un caractère nettement différent, constituent l'Australasie. La Nouvelle-Guinée qui se rattache à la fois à l'Océanie, à l'Australasie et à l'Insulinde semble néanmoins devoir être comprise dans ce dernier groupe.

surface atteint à peine 160.000 kilomètres carrés et leur population actuelle s'élève à environ 1 million d'habitants.

Ce grand océan, couvrant le quart environ de la surface de la terre, est resté longtemps ignoré des peuples de l'Europe. Vasco Nunez de Balboa fut, le 25 septembre 1513, le premier Européen qui le vit et Fernao de Magalhaes (Magellan) le premier qui le traversa du 28 novembre 1520 au 16 mars 1521.

Les conquistadores espagnols et les marchands néerlandais, à la poursuite de la richesse, le parcoururent ensuite, et commencèrent à le faire connaître.

Enfin, à partir de 1764, furent entrepris les grands voyages d'exploration uniquement inspirés par des préoccupations scientifiques. Les Anglais et les Français principalement, rivalisèrent dans cette tâche où s'illustrèrent entre autres Wallis, Bougainville, Cook, Lapérouse.

En 1840, le Pacifique était connu.

Trois siècles environ avaient été nécessaires aux nations civilisées pour le découvrir et l'explorer ; un peu plus d'un demi-siècle allait suffire pour se le partager.

Les Espagnols avaient occupé les Philippines, les Carolines et les Mariannes vers le milieu du XVI^e siècle.

Les Hollandais avaient, se substituant aux Portugais, établi à la fin du XVI^e siècle des comptoirs dans les îles de la Sonde d'où ils pénétrèrent dans le Pacifique.

Les Anglais avaient établi, en 1788, une colonie pénitentiaire à Port-Jackson (Australie).

Enfin, les missionnaires protestants puis catholiques, s'étaient répandus dans les îles et, s'étant heurtés en plusieurs endroits, avaient suscité l'intervention des nations dont ils ressortissaient.

Néanmoins, avant 1840, les grandes puissances n'avaient encore manifesté aucune action politique suivie dans le Pacifique.

En 1840 s'ouvre l'ère des partages ; les Anglais débutent en annexant, cette année-là, devançant ainsi les Français, la Nouvelle-Zélande.

Les marins français, débordant la politique incertaine de leur Gouvernement, lui font de 1842 à 1847, malgré certains incidents (affaires Pritchard), annexer les Marquises, établir son protectorat sur Tahiti, Mooréa, les Tuamotu, Tubuai et Raéva. La France annexe la Nouvelle-Calédonie en 1853, Clipperton en

LE MARÉCHAL A DIT :

« J'ai le devoir de considérer comme des adversaires de l'unité française les trafiquants du marché noir et les nouveaux riches de la défaite dont les millions hâtivement amassés sont faits de nos souffrances. »

1858 (1), les Loyalty en 1864, enfin le protectorat français est établi à Rapa en 1867.

Les Anglais, cherchant à empêcher l'expansion de leurs concurrents plutôt qu'à étendre eux-mêmes leur domaine, n'annexent de 1861 à 1868 que quelques îlots voisins de l'équateur dans l'Océanie orientale.

Les Américains, enfin, défendent jalousement les Hawaï contre toute influence étrangère à la leur.

A partir de 1870, la doctrine de l'impérialisme, née en Angleterre, gagne petit à petit toutes les grandes puissances ; la cadence des annexions s'accélère.

La France annexe le petit archipel Chesterfield en 1878, établit son protectorat sur les Wallis (1880), enfin affermit et agrandit ses Etablissements d'Océanie en plaçant sous son protectorat les Gambiers (1871), Rurutu et Rimatara (1889), puis en annexant le royaume tahitien (1880), les Gambiers (1881), Rapa (1887), les îles Sous-le-Vent (1888), enfin Rurutu et Rimatara (1900 à 1901).

L'Allemagne entre en scène en 1883 en s'emparant d'une partie de la Nouvelle-Guinée, de l'archipel Bismark et des Marshall, puis se partage une première fois en 1886, puis de nouveau en 1899, les Salomon avec l'Angleterre ; enfin, elle acquiert de l'Espagne en 1899, après la guerre hispano-américaine, les archipels des Palaos, des Mariannes et des Carolines et se partage avec les Etats-Unis l'archipel des Samoa.

Les Etats-Unis, après leur victoire sur l'Espagne (Traité de Paris 1898) prennent possession des Philippines et de Guam, annexent la même année l'archipel des Hawaï et la petite île de Palmyra, s'installent l'année suivante, après accord avec l'Allemagne, aux Samoa et annexent en 1900 l'île de Wake.

L'Angleterre enfin, de 1874 à 1899, annexe ou établit son protectorat sur toutes les autres îles du Pacifique central.

L'île de Pâques où s'était installé un Français en 1868 et sur laquelle le Gouvernement français avait refusé d'établir son protectorat a été annexée par le Chili en 1888.

A l'exception des Nouvelles-Hébrides dont le sort ne sera fixé qu'en 1906 par l'établissement du Condominium franco-britannique, le partage de l'Océanie est terminé en 1900.

Le Traité de Versailles (28 juin 1919) a fait passer les possessions allemandes aux

maines de la Société des Nations qui a confié aux anciennes nations alliées le mandat de les administrer.

Les îles allemandes de l'Océanie, situées dans l'hémisphère Nord, ont été attribuées au Japon ; l'Angleterre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se sont partagé les autres possessions allemandes d'Océanie.

En 1924, l'Angleterre a abandonné aux Etats-Unis la petite île de Geste Nermosa, dans le Nord des Samoa.

Depuis la fin de 1935, les Etats-Unis, recherchant des points d'escale pour leur ligne aérienne transpacifique vers l'Australie, ont pratiquement annexé, sans grande réaction de la part des Britanniques, un certain nombre de petites îles des Sporades anglaises : Baker, Howland, Jervis puis Canton (archipel Phénix) devenu condominium anglo-américain en 1939 ; ils avaient également des vues sur Christmas et Fanning.

En bordure du Pacifique, les Philippines avaient été organisées le 1^{er} septembre 1934 par les Etats-Unis en une République qui devait être reconnue indépendante en 1946. Les troupes américaines devaient être retirées après la proclamation de l'indépendance et deux ans après des pourparlers auraient pu être engagés pour la suppression des bases navales américaines.

Une campagne avait eu lieu cependant en 1936 pour faire modifier cette organisation votée sous la pression des grands producteurs de sucre du Sud des Etats-Unis et il est probable que les forces militaires et navales américaines n'auraient pas été retirées des Philippines et qu'elles auraient été simplement accrues des forces indigènes déjà en formation.

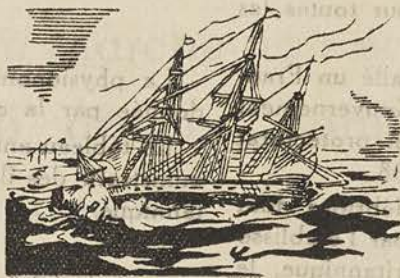
La physionomie politique du Pacifique est donnée par la carte jointe.

Le tableau annexe donne le groupement administratif des îles dépendant de l'Empire britannique.

(1) La possession de cette île qui n'avait pas été occupée nous a été contestée par le Mexique en 1909. Le différend a été soumis à l'arbitrage du roi d'Italie qui s'est prononcé en 1931 en faveur de la France.

Groupement administratif des îles dépendant de l'Empire britannique

Archipel des Fidji et Rotuma	{	Colonie de la Couronne dont le Gouverneur est Haut Commissaire du Pacifique occidental (H. C. P. O.)
Iles Tonga		Royaume protégé par l'Angleterre — Consul faisant fonction du Résident sous l'autorité du H. C. P. O.
Salomon du Sud Santa-Cruz	{	Protectorat britannique dont le Commissaire-Résident dépend du H. C. P. O.
Archipel Bismark		
Nouvelle-Guinée N.-E.	{	Mandat australien.
Salomon du Nord		
Papouasie	{	Territoire australien.
Nauru		Mandat australien.
Ellice, Gilbert	{	Colonie dépendant du H. C. P. O.
Phœnix		
Sporades anglaises	{	
Samoa West		Mandat néo-zélandais.
Iles Tokélau	{	Dépendent de l'Administrateur néo-zélandais des Samoa West.
Iles Cook		Territoire néo-zélandais, Administrateur résidant à Rarotonga.
Sporades Néo-Zélandaises ..	{	Ile Savage, dépend de l'Administrateur des Samoa West.
Pitcairn et îles adjacentes ..		Colonie de la Couronne, dépend du H. C. P. O.
Norfolk, Lord Howe	{	Territoire australien.
Iles Kermadec		Territoire néo-zélandais à peu près inhabité.



Les "Temps de la pure clarté" et la conservation des tombes au pays d'Annam

(3^e JOUR DU 3^e MOIS ANNAMITE)

par NGUYỄN VĂN HUYỀN

Ngày xuân con én đưa thoi,
Thiều quang chín chục đã ngoài sáu mươi.
Cỏ non xanh rợn chân giò,
Cành lê trắng điểm một vài bông hoa.

Thanh-minh trong tiết tháng ba,
Lễ là tảo mộ, hội là đạp thanh.
Gần xa nô nức yến oanh,
Chị em sắm sửa bộ hành chơi xuân.
Dập dìu tài tử giai nhân,
Ngựa xe như nước, áo quần như nêm.
Ngôn ngữ gò đồng kéo lên,
Thoi vàng bó rắc, gió tiền giấy bay.

*Les jours printaniers s'écoulaient comme le mou-
[vement de la navette en forme d'hirondelle.
Sur les quatre-vingt-dix journées de « douces lu-
[mières », on était déjà au delà de la soixantième.
L'herbe tendre étendait sa verdure jusqu'au
[lointain horizon.*

*Sur les branches des poiriers pointaient déjà
[quelques fleurs blanches.
Au cours du troisième mois, à l'époque de la
[« Pure Clarté ».*

*Le rite est la « Toilettée des tombeaux », la fête
[est le « Piétinement de la verdure ».*

*De toutes parts circulait la foule innombrable
[et élégante « de loriots et d'hirondelles ».*

*Le frère et ses sœurs se préparèrent aussi pour
[une promenade à pied afin de jouir du
[printemps.*

*Jeunes gens accomplis et jeunes filles parfaites
[affluaient en nombre incalculable ;*

*Voitures et chevaux se pressaient comme des
[flots, vêtements et pantalons se serraient comme
[des coins.*

*Sans ordre, cette foule escaladait en file intermi-
[nable les tertres et les monticules.
Et les barres votives d'or de s'éparpiller, et la
[cendre des papiers à sapèques de s'envoler.*

C'est en ces vers exquis que l'immortel poète annamite Nguyên-Du a dépeint dans son « *Truyện Thủy-Kiều* » la foule qui se pressait au jour du *Thanh-minh* ou de la « *Pure Clarté* » à travers les étroits talus des rizières, parmi les monticules et les tertres funéraires. Cette journée caractérisée par son atmosphère pure (*thanh*) et seraine (*minh*), a lieu tous les ans, quinze jours après l'équinoxe de printemps, *Xuân phân*. On est au cœur de la saison printanière où l'herbe tendre et les jeunes pousses de riz étalent partout leur verdure aux mille nuances. Jeunes gens et jeunes filles, hommes et femmes, avant de poursuivre leurs joyeuses randonnées dans les pèlerinages et les fêtes qui ont commencé dès le lendemain du Têt, célèbrent le culte en l'honneur des mânes de leurs parents. Ils profitent de cette époque où la température est douce et les pluies sont fines pour donner une nouvelle parure aux tombes qui doivent, elle aussi, revivre avec tous les êtres au renouvellement du cycle lunaire.

★★

Cette visite faite aux tombes le jour du *Thanh-minh* est un des hommages les plus sacrés que les vivants puissent rendre aux

morts. Les tombeaux sont, comme on sait, pieusement entretenus en Annam jusqu'à l'extinction de la famille. Aucun membre de la parenté n'a le droit de les déplacer, ou simplement d'y apporter la moindre retouche sans le consentement de toute la communauté.

C'est que les sépultures sont de véritables demeures des morts. Leur emplacement a été très minutieusement déterminé suivant les indications des géomanciens. On croit dans ce pays que la nature est imprégnée de souffles vitaux, dont les uns sont bienfaisants et les autres pernicioeux. Les premiers sont personnifiés par le Dragon bleu, *Thanh-long*, et les seconds par le Tigre blanc, *Bạch-hổ*. Partout où se trouve un Dragon existe un Tigre. Par conséquent, l'emplacement favorable à l'établissement d'une tombe comme à la construction d'une maison devra être recherché le plus près possible du corps du Dragon, là où le souffle vital est le plus intense, car il va s'affaiblissant vers l'extrémité des membres. La gueule du Dragon est l'endroit privilégié par excellence. Cependant la présence du Tigre et du Dragon ne suffit pas entièrement pour déterminer la fortune, les honneurs, la longévité ; il faut que le souffle bienfaisant, accumulé près des organes essentiels, soit heureusement maintenu par des barrières de collines, par des courbes gracieuses de cours d'eau et que le site soit en harmonie avec d'heureuses concordances dans le monde astral. Les montagnes et les fleuves courant en ligne droite, les torrents rapides sont désastreux car ils permettent la dispersion, sans aucun profit, du souffle vital. Les manuels de géomancie définissent soigneusement chaque accident de terrain pour les maisons comme pour les sépultures. Ainsi un ressaut de terrain en avant de la tombe promet le mandarinat civil au fils aîné. Un pic abrupt et boisé offrant la silhouette d'un étendard déployé

déterminera au contraire la vocation militaire chez les descendants. En général, les formes suivantes assurent la richesse et les honneurs : une montagne à cinq sommets, un bonnet de lettré, le double sourcil, le toit de pagode, le chapeau de bambou, le rideau, le cheval, l'homme assis et l'homme prosterné. Un terrain légèrement ondulé est toujours d'un excellent augure pour les filles. Si la sépulture est tamisée de tous côtés par des collines, la maladie décimera la famille du défunt et son principal descendant sera révoqué de son emploi. Si les hauteurs sont coupées par des gorges ou des vallées, la maladie n'atteindra que les animaux domestiques.

Aussi, en cette terre d'Annam tout descendant cherche-t-il à défendre jalousement les tombes de ses ancêtres. La prospérité et le bonheur des vivants dépendent de la bonne conservation des demeures des morts et de l'heureux choix de leur emplacement. Chacun s'efforce dans la mesure de ses moyens et suivant son rang, de les entourer des plus grands soins. Au pied même de la tombe, pour marquer leur piété, les descendants érigent une stèle qui porte gravée en son milieu une colonne de gros caractères donnant les divers noms du mort, ses fonctions et ses titres, le degré de parenté avec ceux qui l'ont élevée. A gauche de cette colonne centrale une autre ligne de caractères plus petits désigne celui qui érige la stèle avec toujours le degré de parenté qui l'habilite à exercer ce culte. A droite c'est l'indication de la date de son érection.

Si l'on dispose d'assez d'espace, on entoure la tombe elle-même d'une haie vive de cactus ou d'autres plantes vertes, et quand on est suffisamment aisé, d'une enceinte en maçonnerie. Les riches et les hauts mandarins font élever sur la limite du terrain interdit des colonnes pour marquer la voie qui mène à la tombe. Cette

voie est parfois chez les hauts dignitaires gardée par des chevaux, des éléphants, des officiers et des esclaves. On construit également des portes, des écrans protecteurs, la cour pour les salutations, le siège de l'âme, la table à offrandes, l'autel du Génie du sol, l'édifice qui doit abriter derrière la tombe elle-même la stèle relatant la vie et l'œuvre du mort.

Tous ces accessoires de la tombe varient à l'infini avec la fantaisie et la richesse des propriétaires. En tous cas, les plus belles sépultures que l'on peut admirer aux environs de Hanoi sont celle du Marquis du Hiêu-trung, construite en 1770 sur la butte de Hồng-vân à Lim, et celles plus récentes du Tông-Đốc Hoàng à Phủ Từ-son, du Duc de Duyên-Mậu à Thái-hà-ấp.

La croyance des effets des souffles vitaux exige des vivants une surveillance vigilante sur toutes les tombes de leur famille. On fait tout pour occuper la plus grande place possible. On dépense largement ; on fait jouer ses influences et ses relations, etc... Car un rien peut modifier la position d'une tombe : tracé d'une piste détournée, construction d'un four à briques ou à chaux, établissement d'une nouvelle sépulture, travaux de terrassements à proximité, etc... Toute modification, si minime soit-elle, apportée à la nature ambiante peut avoir des conséquences incalculables pour les vivants : perte de charges administratives, de fortune, mort, etc...

Cette croyance a été même érigée en doctrine officielle. C'est ainsi que la protection des tombes et la conservation des restes mortuaires sont garanties par la loi. Autrefois des peines extrêmement sévères ont été prévues contre tous ceux qui auraient porté atteinte aux tertres funéraires. « Celui qui aura supprimé, disait l'ancien Code Gia-Long, ou creusé un tumulus ou une

tombe, jusqu'à voir le cercueil extérieur ou le cercueil intérieur, sera puni de cent coups de bâton et de l'exil à trois mille *li*. Celui qui aura ouvert le cercueil jusqu'à voir le cadavre, sera puni de la strangulation avec sursis ; s'il s'agit de tombes de parents du souverain, ou des hauts dignitaires, le principal coupable sera puni de la décapitation avec exécution et les co-auteurs de la strangulation avec exécution.

« Si les parents de rang inférieur ou plus jeunes ouvrent les tombes des parents de rang prééminent ou plus âgés et laissent voir le corps, ils seront punis de la décapitation avec sursis ; s'ils ont jeté le cadavre et vendu le terrain de sépulture, la peine sera encore la même ; l'acheteur du terrain et les témoins-cautions, s'ils ont connaissance de la nature des faits, seront, chacun, punis de 80 coups de bâton et on poursuivra la restitution du prix de vente qui sera confisqué par l'Etat ; la terre fera retour aux parents de la même souche. »

La loi punissait de même sévèrement les parents et grands-parents qui auraient violé les tombes de leurs enfants et petits-enfants.

Les enfants et petits-enfants qui auraient détruit et abandonné le cadavre de leur aïeul, de leur aïeule, de leur père et de leur mère étaient punis de la décapitation.

La loi poussait plus loin encore la protection des restes des défunts. « Ceux qui, disait-elle, en fouillant la terre, auront trouvé un cadavre sans propriétaire et qui ne l'auront pas immédiatement recouvert et caché seront punis de 80 coups de bâton ; ceux qui, en voulant enfumer des renards et autres bêtes terrées dans les tumulus ou les tombes d'autrui, auront brûlé le cercueil contenu dans ces tombes seront punis de 80 coups de bâton et de deux ans de travail pénible. Ceux qui auront nivelé les

tumulus ou tombes d'autrui pour établir des rizières ou des jardins seront punis de cent coups de bâton et obligés de rétablir les choses dans leur état antérieur. Ceux qui auront illicitement enterré dans un terrain de sépulture appartenant à quelqu'un seront punis de 80 coups de bâtons et il leur sera assigné un délai dans lequel ils devront enlever leurs tombeaux.»

Ainsi les tombes constituent des lieux sacrés. On leur voue un respect profond. La pratique veut même que celui qui vend une propriété où ses morts sont enterrés conserve un droit de servitude pour l'entretien des tombes. D'ailleurs, on ne refuse presque jamais un coin de son champ pour l'inhumation de la dépouille d'autrui, même quand celui qui le demande n'est pas de son village.

Seulement, dans ce pays aux populations si denses et où la terre cultivable est si rare, on trouve bien des sentiments contradictoires. Le respect dû aux demeures des morts est pratiquement limité par le besoin impérieux de survivre des vivants qui s'accroissent de jour en jour. Si les descendants ne viennent pas tous les ans au *Thanh-minh* faire la toilette des tombes de leurs ancêtres, le propriétaire de la rizière ne manquerait pas, afin d'obtenir quelques épis de plus à la moisson prochaine, d'empiéter sur le tumulus qui recouvre le cercueil. Il arrive ainsi, quand personne ne prend soin du tombeau, qu'au bout de quelques années le tertre funéraire est réduit à la taille d'un chapeau conique pour disparaître un beau jour sous les sillons du cultivateur besogneux.

★★

Aussi, chaque année, après la récolte du 10^e mois, aux environs du solstice d'hiver, *Đông-chi*, on fait une première inspection des tombes. On note les dégradations sur-

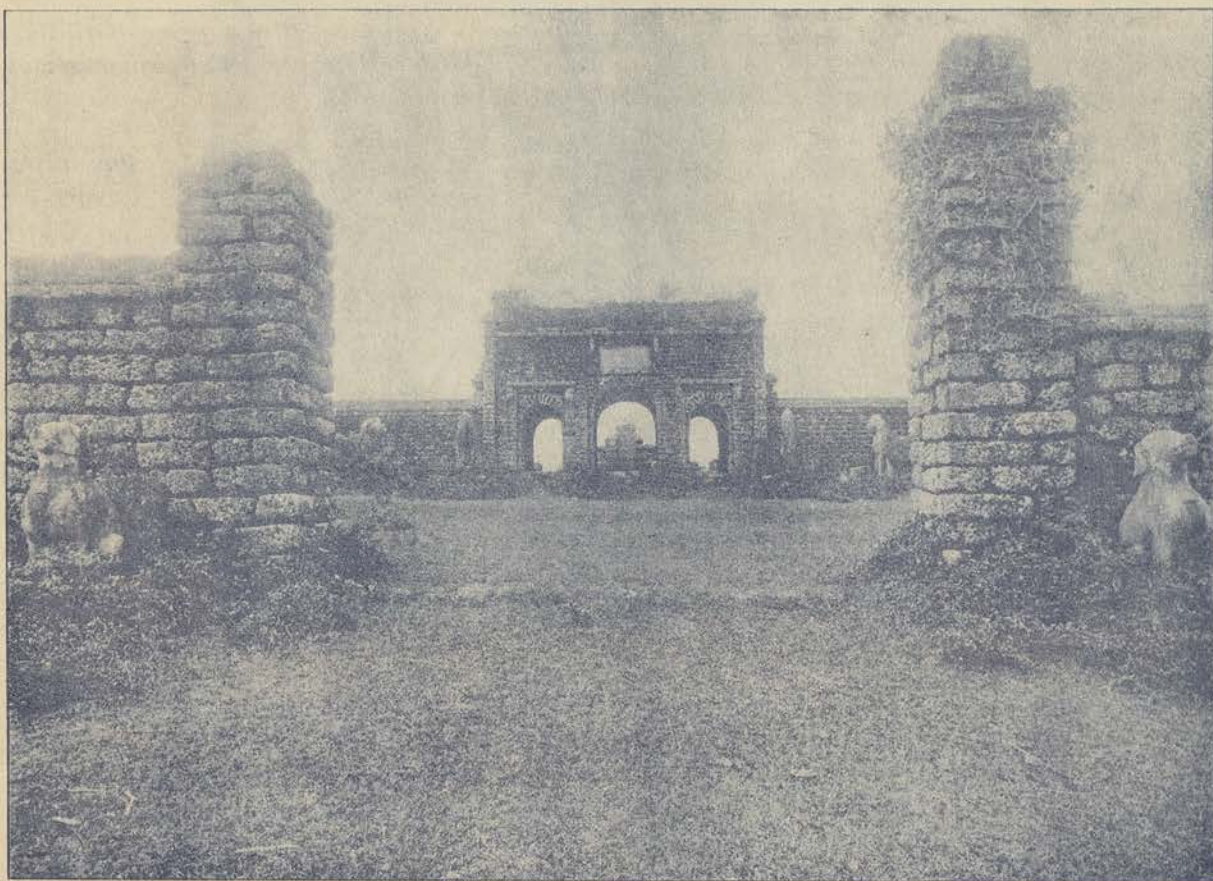
venues depuis la dernière saison des pluies, ou celles occasionnées par les travaux des champs des deux plus récentes récoltes. On fait un état des réparations à exécuter. Toute la famille est alertée et les dispositions sont prises pour que le nécessaire soit fait à l'époque du *Thanh-minh*.

Au jour même de la « Pure Clarté », les membres mâles de la famille, accompagnés de quelques femmes, — les autres doivent rester à la maison pour préparer le repas à offrir aux ancêtres après la toilette des tombes — se rendent aux sépultures de leurs parents. Ceux qui sont dans la force de l'âge portent des pioches et des pelles. Les femmes se balancent sous leurs charges d'offrandes composées de papiers votifs, de baguettes d'encens, de bétel et de gâteaux secs.

Et c'est un spectacle reposant que celui de voir tous ces paysans bien vêtus sortir du village de très bon matin pour se rendre aux multiples tombeaux, à travers les étroits talus des minuscules parcelles de rizières, encore tout mouillés de rosée. Spectacles pieux qui témoignent, une fois de plus, de ce besoin des vivants de se rapprocher des morts.

Dès qu'on est arrivé sur les lieux, les mâles adolescents commencent par débarrasser les tertres mortuaires des mauvaises herbes qui peuvent s'y trouver. Les trous de rats ou d'anguilles sont inspectés et soigneusement bouchés. La face visible de la stèle funéraire est lavée et les colonnes de caractères sont repassées à l'encre.

Après quoi, on dispose les offrandes devant la tombe. On allume des baguettes d'encens que l'on fiche sur le tertre, ainsi que sur ceux des tombeaux d'alentour et sur l'autel du Génie du sol de l'endroit. Le chef de famille se met alors debout face à la stèle tombale. Il lève ses mains croisées



du Marquis de Hieu-trung, à Lim (village de Nôi-duê province de Bac-Ninh). — Vue d'ensemble.

au-dessus du front. Et après avoir adressé une prière au mort, il fait quatre grands saluts suivis de trois autres plus petits. Puis il se retire sur un côté de la tombe, cédant ainsi la place à tous les autres membres de la famille qui viennent présenter chacun son tour leurs salutations au parent

Tombeau du Marquis de Hieu-Trung.
Les gardiens de l'enceinte sacrée.

défunt. Au bout de quelques instants on brûle les objets votifs.

Ces différentes opérations se répètent sur toutes les tombes de la famille, qui souvent sont assez loin les unes des autres. Elles peuvent durer toute une journée. Le soir, on offre une cérémonie à l'autel familial pour informer les ancêtres que les rites du *Thanh-minh* ont été accomplis avec le plus grand soin et pour les prier de se reposer en paix dans leurs demeures ainsi remises en état.

Ces rites se font moins paisiblement autour des tombes nouvelles, de moins d'un an. Le chef de famille et les enfants en costume de deuil viennent s'y lamenter après avoir réparé provisoirement le tertre. Si deux ou trois ans ont passé depuis la fin du deuil, on profite de cette époque faste du *Thanh-minh* pour exhumer les ossement du mort, afin de les transférer dans une sépulture plus propice. On commence





Tombeau
du Marquis
de
Hieu-trung

La stèle
funéraire
et
son abri.

Cliché E.F.E.-O.

par rassembler ces restes pour les nettoyer. Puis on les range dans leur ordre naturel dans un petit cercueil en argile cuite, dont l'intérieur a été préalablement recouvert de papier doré. Dans les familles riches ce cercueil d'argile est mis dans un autre en bois ou, depuis quelques années, en ciment. On fait ensuite l'inhumation dans une nouvelle fosse soigneusement choisie. Ce second enterrement est connu sous le nom de *cải táng* (changer de sépulture) ou *cát táng* (inhumation faste), par opposition à *hung*

táng (inhumation néfaste) qui désigne la première inhumation du mort.

Dans d'autres familles on profite de l'occasion pour ériger la stèle tombale, *mộ chi*, si l'âge du principal descendant du mort n'a pas permis au point de vue religieux de le faire avant. Dans celles qui ont été touchées au cours des mois écoulés par trop d'infortunes, on procède, avec l'aide des géomanciens, devant les tombes à la cérémonie dite *phúc mộ* (inspection des tombes) afin de déterminer celle qui a été

Tombeau
du Marquis
de
Hieu-trung

La stèle
et
son abri

Cliché E.F.E.-O.



affectée par les veines du sol, động, pour qu'on puisse songer à la déplacer.

★★

Ainsi d'un bout à l'autre de l'Annam, dans un sentiment unanime de profonde piété, on célèbre tous les ans le *Thanh-minh*. Par l'accomplissement des rites que j'ai décrits succinctement plus haut, les vivants renforcent la chaîne qui les lie à leurs morts. En venant sur les tombes remuer la terre pour permettre aux herbes de repousser plus tendres et plus serrées, ils affirment leur volonté de les conserver indéfiniment devant celle des propriétaires qui cherchent à les faire disparaître de la surface dans la soif de récupérer les parcelles devenues improductives. Mais est-ce aussi une occasion pour les jeunes gens et les jeunes filles de jouir de la « pure clarté » d'une journée de printemps ? Les vers du poète que j'ai cités au début de cet article semblent le confirmer. En Chine où l'hiver est long et dur dans bien des endroits, les décades qui suivent immédiatement l'équinoxe de printemps constituent la plus belle période de la saison des mille fleurs. C'est pour tous, une bien joyeuse promenade à entreprendre à travers ces champs parsemés de monticules et de tertres qui étaient encore naguère dans la torpeur de l'hiver. Les jeunes des deux sexes emboitant le pas des hommes plus âgés, s'en vont sous un ciel clair et serein fouler les herbes tendres, riant et chantant comme les loriots et les hirondelles qui reprennent leurs ébats à la belle et chaude lumière des nouveaux soleils. Au retour de la visite faite aux tombes ancestrales les jeunes filles et les adolescents échangent mille propos, se mettent dans les cheveux des fleurs et des herbes odorantes cueillies le long des chemins. Et ainsi, après avoir rendu un pieux hommage aux disparus, chacun cherche à vivre les temps nouveaux sous les plus heureux augures. Avec la nature qui renaît au milieu de son cortège de feuillage verdoyant et de fleurs riches en parfums et en couleurs, la jeunesse qui monte affirme sa volonté de vivre dans la

joie et dans l'union universelle. Par ces vers exquis, Nguyễn-Du nous a fait respirer le souffle serein de cette longue et bonne paix de la Chine des *Ming*.



Stèle funéraire du Marquis de Bàn-Khê.
à Tinh-Xa (province de Thanh-Hoa)

En bas : vue des détails des inscriptions

Tandis que sur cette terre d'Annam où l'hiver est moins dur et moins long, la joie de vivre reprend, avec la nature qui s'épanouit, de façon intense dès les premiers jours de l'An Neuf. Des fêtes nombreuses mettant en présence jeunes gens et jeunes filles ont déjà eu lieu avant l'équinoxe de printemps. Et l'on comprend facilement que par un heureux raffinement des mœurs toute la pensée des vivants soit tournée vers les morts en cette journée de la « Pure Clarté ».



Le Quốc tế: S. E. le Tuân phủ TỪ-BỘ-THỰC officie.

FÊTES ET PÈLERINAGES AU TONKIN

QUELQUES NOTES SUR LA FÊTE DU ROI DINH-TIÊN-HOANG

par JEAN FRANÇOIS

« Ai là con cháu Rồng Tiên ?
« Tháng Hai mở hội Trường-Yên thì về !
« Về thăm đất cũ Đinh, Lê,
« Non xanh, nước biếc bốn bề như xưa ! »

*Quels sont les descendants de la Fée et du
[Dragon ?*

*Au deuxième mois a lieu la fête de Trường-Yên !
Allons visiter les vestiges des dynasties Đinh et*

*[Lê
Comme jadis, fleuves et montagnes d'alentour
sont d'un bleu profond !*

J'ai répondu à l'invitation de cette chanson populaire et me suis rendu au pèlerinage célébré en l'honneur du roi Đinh-Tiên-Hoàng du 15^e au 20^e jour du deuxième mois de l'année du Cheval (30 mars au 5 avril, jour de Pâques).

Le site où se déroule l'accomplissement de ces rites séculaires est enchâssé au cœur de cette

baie d'Along terrestre qui est une des nombreuses merveilles de la province de Ninh-binh. Grâce à une administration vigilante et aux efforts du comité qui s'est créé au chef-lieu de cette province en 1939, les pèlerins peuvent gagner facilement, le long d'une bonne route automobilable, l'emplacement de la vieille cité des Đinh, Hoa-Lư, actuellement dénommée Trường-Yên. Dix siècles d'histoire ont effacé la plupart des vestiges de cette capitale qui recelait jadis, dit-on, jardins somptueux et palais magnifiques. Il ne reste que deux temples (dền) d'une architecture assez remarquable, voués au culte de Đinh-Tiên-Hoàng et de son successeur Lê-Đại-Hành. Mais le site est d'une sévérité grandiose : des collines escarpées et des rochers calcaires s'étagent et se superposent à perte de vue comme les pièces d'un immense décor. Le pittoresque du lieu ne fut pas le seul motif à l'établissement de cette capitale : encas-



La Bataille des drapeaux en roseau : Đinh-Tiên-Hoàng porté en triomphe.

« Cây cỏ ấy, nước non này,
 « Nước non quanh quất, cỏ cây xanh rì,
 « Rừng hoang cỏ rậm dễ chi,
 « Phen này ta quyết rón đi cho rồi.
 « Này, này, chúng bạn ta ời ! »

« Dans la suite, aidé par quelques-uns de ses meilleurs et plus fidèles compagnons d'enfance qui avaient marché, naguère, au cours des combats engagés avec d'autres gardiens de buffles, sous son blanc roseau, telles les troupes françaises se ralliant au panache blanc de Henri IV à la bataille d'Ivry, établissant son quartier général à son village si admirablement fortifié par la nature, après une longue et patiente préparation pour mettre toutes les chances de succès de son côté, il marcha contre les « Sú-quân et mit juste un an, tant il était partout reçu en libérateur, pour ramener la paix dans le pays, qu'il s'empressa de réorganiser, d'enrichir, de fortifier et d'élever à un degré de moralité non atteint jusqu'alors. Et du peuple monta un immense hosanna pour célébrer ses « dix mille victoires », victoires sur les forces mauvaises du désordre, de l'ambition, du désespoir. Désormais, conscient de sa puissance et confiant en sa destinée historique, ce peuple saura se défendre contre son ennemi du Nord et poursuivra sa marche vers le Sud pour agrandir son patrimoine.

« Ainsi, Đinh-Bộ-Lĩnh, devenu ensuite Đinh-Tiên-Hoàng, eut le premier la claire vision du

splendide avenir de l'Annam et réalisa le premier son unité que paracheva, à peu près 800 ans plus tard, le fondateur des Nguyễn, avec le concours des lointains descendants du premier des Bourbons de France. Enfin, comme pour marquer d'une façon émouvante l'un des multiples traits de ressemblance dans l'histoire des deux peuples français et annamite, le destin a voulu que Đinh-Tiên-Hoàng finit tragiquement, comme finira plus tard Henri IV. En effet, après douze ans de règne, il fut enlevé à l'adoration de son peuple par la fureur du misérable régicide Đỗ-

La Bataille des drapeaux en roseau.



Thích, qui fut pris et décapité. On conçoit la consternation générale qui gagna tous les cœurs à l'annonce de cette perte.

« Il n'est d'atténuation à une telle affliction si l'on ne sait que le culte des héros est la seule raison de la pérennité des nations et des peuples. »

C'est dans cette pensée que le peuple annamite a perpétué le culte de Dinh-Tiên-Hoàng : chaque année, au 2^e mois, en son honneur, des cérémonies nationales sont célébrées à Hoa-Lư (actuellement Truong-Yên), présidées par le mandarin provincial, délégué de l'Empereur régnant, en présence de toutes les autorités françaises. »

Comme toujours en pays d'Annam, de nombreuses réjouissances populaires viennent compenser la gravité du rituel officiel : concours de poésie (thi-thơ, théâtre populaire (chèo), procession du dragon (rước rồng), « retraite aux flambeaux » (rước đuốc), combat de coqs (choi gà), lutte annamite (dau vât), « formation de caractères chinois au moyen de figurants vivants » (kéo chữ), divertissement nautique sur la rivière du Dragon Jaune (la légende raconte que Dinh-Bô-Linh, fuyant devant son oncle dont il avait tué le buffle pour régaler ses compagnons, fut sauvé miraculeusement par un dragon sorti des eaux de cette rivière), chants et danses des jeunes filles Mường et libations à la jarre (rước cần), cérémonie du Nũ-quan officiee uniquement par des femmes au temple de la princesse Thục-Tiết, fille du roi Dinh-Tiên-Hoàng, et surtout le clou de la fête, le Trần Cờ-Lau, la bataille des drapeaux en roseau : c'est une reconstitution d'une scène de la vie d'enfance de Dinh-Tiên-Hoàng. Vêtus à la mode du x^e siècle et munis d'armes en bois de ce temps, des centaines d'enfants des écoles font revivre ces singuliers combats entre Dinh-Tiên-Hoàng et ses partisans d'une part, et les enfants des villages voisins de l'autre. On peut voir le petit Dinh-Bô-Linh batailler avec fougue, au milieu de ses camarades qui le portent finalement en triomphe revêtu d'attributs royaux en feuillages et en paille, abrité de parasols également en feuillages et en paille et précédé d'une multitude de drapeaux en fleurs de roseaux.

Chants de jeunes filles Mường.



Telles sont brièvement schématisées, ces fêtes et réjouissances que des centaines de pèlerins et touristes français et annamites ont pu contempler cette année comme par le passé. Comme le dit Phạm-Gia-Nhi : « Français et Indochinois, sans distinction de religion, tiennent à rendre hommage à celui qui a incarné à un si haut degré l'amour du sol natal, le courage, la patience, l'es-



Les libations à la jarre (jeunes filles Mường)

prit d'abnégation, toutes ces qualités qui assurent la pérennité des peuples civilisés et sur lesquelles se base le Maréchal Pétain dans son œuvre de régénération de la France et de son Empire ».

C'est en effet sous le signe de l'amitié franco-annamite que se sont déroulées ces fêtes. Elles marquent une fois de plus que, s'il est vrai que les Annamites ont besoin d'un idéal à servir, cet idéal ne peut être que leur Patrie, « qui peut embellir et justifier leurs vies fragiles », selon le mot du Maréchal, et que tous les héros et les saints qui ont fait l'Annam à travers l'histoire ont droit à leur juste et légitime ferveur. La France ne peut qu'y être associée, cette France qui a su redonner à ce pays le sens de sa personnalité ethnique et historique et sans laquelle le pays d'Annam ne peut et ne pourra jamais réaliser la plénitude de ses virtualités.

S.M. NORODOM SIHANOUK,

VISITE

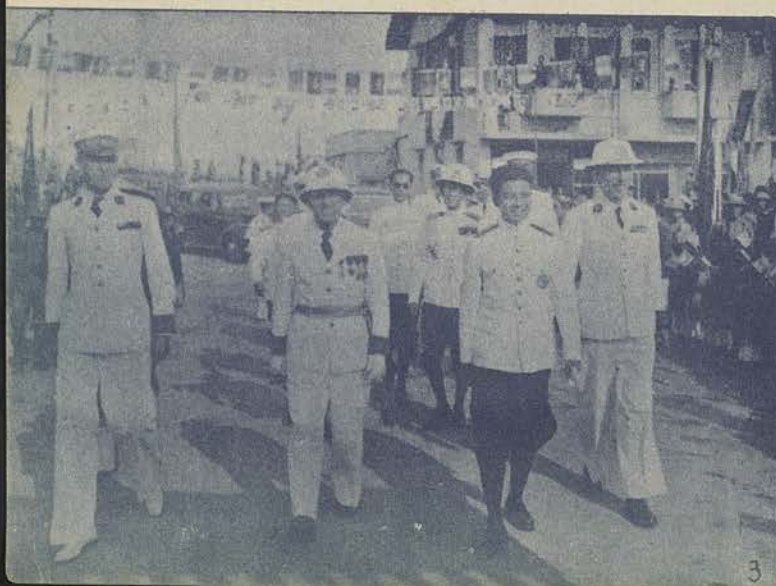


1 et 2. — Arrivée de Sa Majesté au Gouvernement Général.

3. — A Sept-Pagodes, Sa Majesté est reçue par M. MASSIMI, Résident de Haiduong.

4. — Au bac de Sept-Pagodes.

5. — Sa Majesté décore S. E. le Mandarin chef de la province de Bac-Ninh.



R
LE

6.
7.
8.
9.

7

K,
E

ROI DU CAMBODGE

LE TONKIN

6. — Arrivée de Sa Majesté à Hongay.
7. — A Campha-Mines, Sa Majesté, le Résident Supérieur au Cambodge et M. HUAS, assistent à l'explosion d'un coup de mine.
8. — Au Cercle Sportif de Campha-Port, Sa Majesté répond à un toast.
9. — Sa Majesté et l'Amiral DECOUX lors de la présentation des chevaux au Gouvernement Général.



AU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL

Paul CHAUVET, Directeur p.i. des Affaires Politiques

Paul Chauvet est né le 19 janvier 1904 à Ruffec.

Breveté de l'Ecole Coloniale, diplômé d'Etudes supérieures de droit, diplômé de l'Ecole des langues orientales de Paris ;

Il est arrivé en Indochine en novembre 1927. Chef de Section puis Chef de Bureau p. i. au 2^e Bureau de la Résidence Supérieure au Tonkin en 1927. Adjoint au Résident de France à Sonla de 1928 à 1929 où il participe à la construction de la route Saint-Poulof. Adjoint au Résident de France à Phu-tho de décembre 1929 à mars 1930 ; participe à la répression des troubles de 1930 ; reçoit à cette occasion un avancement à titre exceptionnel au grade d'Administrateur-adjoint de 2^e classe et la Croix de Guerre des T. O. E. avec palme.

Chef adjoint du Cabinet du Résident Supérieur au Tonkin de mars à juin 1930. Envoyé en juillet 1930 à Hongay pour y créer la Délégation et pacifier la région.

Détaché au ministère des Colonies (Direction publique) de décembre 1932 à septembre 1934.



cembre 1932 à septembre 1934.

Adjoint au Chef de province de Can-tho. Chef de la province de Sadec de juillet 1935 à janvier 1937.

Nommé Administrateur de

3^e classe le 1^{er} juillet 1936.

Chef de Cabinet du Secrétaire Général du Gouvernement général de février 1937 à mars 1938.

Administrateur de 2^e classe le 1^{er} janvier 1939.

En congé en France, puis en mission au Ministère, jusqu'en septembre 1939.

Mobilisé en France puis rapatrié en Indochine en novembre 1939.

Président de la Commission de Censure au Tonkin de décembre 1939 à janvier 1940.

Mobilisé comme Sous-Lieutenant de réserve à Lang-son. Prend part aux combats de septembre 1940 et obtient la Croix de Guerre avec étoile de vermeil (ordre du Corps d'armée).

Nommé Résident de Lang-son le 10 octobre 1940. Dirige la réoccupation puis la réorganisation et la pacification de la province.

Nommé Administrateur de 1^{re} classe en 1941.

Vient d'être désigné pour prendre la Direction des Affaires politiques au Gouvernement général.

René MANTOVANI

Directeur du Personnel
et de l'Administration Générale



Né le 28 décembre 1891 à Saint-Denis (Ile de la Réunion).

Licencié en droit. Titulaire du Certificat de Doctorat des sciences politiques.

Diplômé de l'Ecole Coloniale.

Parti aux Armées le 2 août 1914. Blessé à la bataille de la Marne, et titulaire d'une citation au Régiment et à la Brigade.

Démobilisé en août 1919. Arrivé à la Colonie en février 1921, en qualité d'Administrateur adjoint de 2^e classe.

A été reçu au concours pour le grade d'administrateur de 3^e classe.

A rempli successivement au Cambodge les fonctions suivantes :

Délégué du Protectorat auprès du Ministère de la Justice ;

Adjoint au Résident de Kampot ;

Résident de Siemréap ;

Résident de Kompong-cham ;

Directeur des bureaux ;

Inspecteur des Affaires politiques.

Appelé à servir au Gouvernement général, en février 1937, a été nommé Directeur du Personnel et de l'Administration générale (1937-1939).

Directeur des Affaires politiques depuis le 22 avril 1939.

Jacques MARTIN

Directeur
des Services Economiques



Né le 3 octobre 1908 à Montigny-Pallier (Aisne) ;

Etudes supérieures à la Faculté de Droit et Sorbonne (lettres) et à l'Ecole des Sciences politiques de Paris (1925-1928) ;

Reçu au concours du Commissariat de la Marine (octobre 1929), a suivi pendant deux ans les cours de l'Ecole de Brest (1929-1931) ;

Campagne sur les Côtes d'Afrique et en océan Indien (Indes Anglaises et Néerlandaises), de 1933 à 1935, sur l'avis *Bougainville*, en Extrême-Orient sur le *Lamotte-Piquet*, de décembre 1937 à juin 1940 ;

Séjours à Shanghai, en Indochine, voyages en Chine du Nord, Manille et Indes Néerlandaises ;

Attaché au Cabinet de l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, en juillet 1940 pour suivre les questions économiques et financières ; a participé aux travaux de la Commission de révision du tarif douanier et de la Commission économique ;

Membre de la Conférence économique franco-japonaise à Tokio en janvier 1941 ;

Chargé de l'expédition des affaires courantes de la Direction des Services économiques le 10 mars 1941 ;

Nommé Directeur p. i. des Services économiques de l'Indochine le 24 avril 1941 ;

Nommé Directeur des Services économiques de l'Indochine le 2 mars 1942.

L'Amiral DECOUX remet à Mgr HO-NGOC-CAN

la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur

Dominique Marie Hô-ngoc-Cân est né le 2 décembre 1876 au village de Ba-châu, province de Thua-thiên (Annam).

Sa vocation sacerdotale le fait entrer le 1^{er} septembre 1889 au Petit Séminaire (Cua-tung), puis, le 1^{er} septembre 1896, au Grand Séminaire de Phu-xuân (Hué), où il est ordonné prêtre le 22 décembre 1902.

Il débute comme vicaire à Vanquy (Quang-tri) et comme curé à Van-lôc (Quang-binh), en 1907. Il est ensuite professeur à An-ninh, de 1910 à 1925. Mgr Allys lui confie alors la direction de la congrégation religieuse, appelée Institut des Petits Frères du Sacré-Cœur, à Truong-an (Hué). Il ouvre à Hué trois écoles primaires complémentaires dirigées par des Frères de



Mgr. HO-NGOC-CAN

cet Institut : une à Kim-long, une à Phu-cam, et l'autre à Lai-an.

En 1935, il est nommé Evêque coadjuteur de Mgr Munagorri, vicaire apostolique de Bui-chu (Nam-dinh, Tonkin), puis vicaire apostolique à la mort de ce dernier, le 7 juin 1936.

Mgr Hô-ngoc-Cân est auteur de plusieurs livres religieux et classiques, notamment de grammaires latines et françaises, de littérature annamite et d'arithmétique.

Très dévoué au Protectorat et à l'autorité civile, il est collaborateur de l'Administration dans toutes les œuvres d'assistance et dans tout ce qui concerne l'intérêt social.

Par décret du 14 mars 1942, Mgr Hô-ngoc-Cân a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

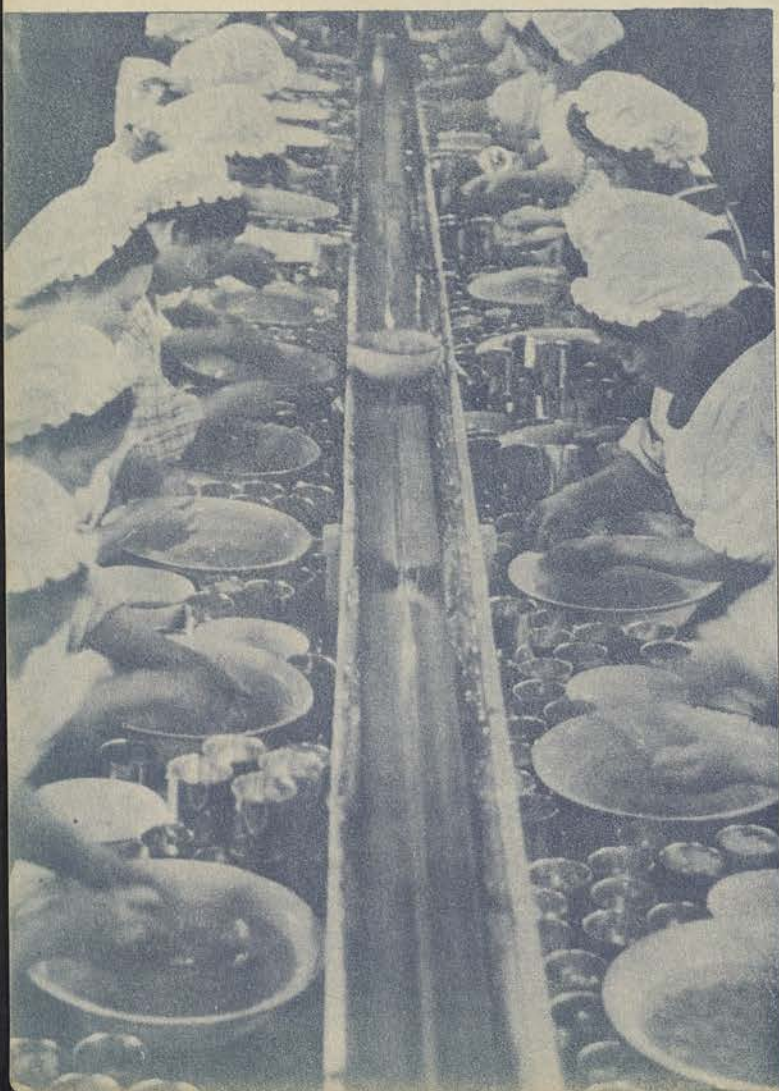


Au poste de Lac-Quan, l'Amiral DECOUX est reçu par Mgr HO-NGOC-CAN et les notabilités locales ; 2. L'accoude à Mgr HO-NGOC-CAN ; 3. La place de Van-Ly pendant la remise de décorations ; 4. L'Amiral s'entretient avec Mgr HO-NGOC-CAN.



Sous la présidence de M. le Consul Général OGAWA, les importateurs japonais ont exposé à Hanoi un choix des meilleures conserves susceptibles d'être importées en Indochine.

L'EXPOSITION DES CONSERVES JAPONAISES A HANOI



La fabrication des conserves
de fruits au Japon

I.P.L. Photo

L'INDOCHINE AU TRAVAIL

Le Service de la Propagande et de la Vulgarisation agricoles au Tonkin

par JEANNIN

LES Tonkinois qui s'intéressent aux choses de la terre ont été informés par la Presse sous le titre « Révolution nationale », qu'ils trouveraient auprès des Services Agricoles, semences, conseils, appui.

Les Services Agricoles du Tonkin sont organisés depuis plusieurs années pour aller plus facilement jusqu'à ceux qui, par ignorance, ne pensaient pas à les consulter, pour ramener à une plus exacte compréhension de leurs intérêts ceux qui pensaient ne rien avoir à apprendre d'agriculteurs fonctionnaires.

Un service de la Propagande et de la Vulgarisation agricoles ébauché en 1934 fut organisé en 1938 et rapidement doté de moyens suffisants pour lui permettre de réaliser au mieux la liaison entre les services techniques et les paysans. Ce service est à même aujourd'hui de faire connaître dans les milieux ruraux les méthodes de culture, de conservation, de préparation des produits agricoles dont l'efficacité a été éprouvée, de les appliquer avec le concours des autorités provinciales et de tenir au courant les pouvoirs publics de tous les faits intéressant l'agriculture.

Organe de liaison entre les paysans et les laboratoires ou stations de recherches, il vérifie les résultats de leurs essais dans les divers milieux de culture et, par des démonstrations directes, assure une large diffusion des semences sélectionnées et des méthodes culturales améliorées.

Il pose aux établissements de recherches des problèmes précis dont la solution immédiatement pratique et utilitaire permet aux cultivateurs de rendre leur confiance à ceux qui pour-

suivent en silence des recherches scientifiques désintéressées ou à longue portée.

C'est ainsi qu'une collaboration confiante a permis d'obtenir avec l'Office du Riz des résultats extrêmement intéressants; de même avec la Station expérimentale de Phu-hô et la Station agronomique de Tuyên-quang qui, toutes deux, dépendent des Services Agricoles du Tonkin. Elle s'étend au fur et à mesure des besoins aux autres établissements de recherches des Services généraux.

Organe de liaison entre les pouvoirs publics et les paysans, le Service de la Propagande et de la Vulgarisation agricoles suit de près les diverses cultures, en reconnaît l'importance et en contrôle les rendements.

Il signale les cultures qui méritent d'être développées, celles qui peuvent se substituer à d'autres dont l'intérêt est moindre, celles qui souffrent d'aléas.

Il propose toutes mesures utiles pour réaliser rapidement extensions ou substitutions, pour remédier aux aléas. Il met sur pied les moyens, sollicite et obtient les concours pour y parvenir. Enfin c'est l'organe auquel les pouvoirs publics placés devant des nécessités impérieuses font appel pour préparer les plans d'intensification de production et pour en surveiller les détails d'exécution.

L'organisation qui avait été prévue pour réaliser tout ce travail s'est révélée très souple et très efficace.

Sous l'impulsion du Chef des Services Agricoles, un Inspecteur, centralise les renseignements, distribue le travail entre les divers

chefs de secteur et coordonne leur action. Ceux-ci sont choisis parmi les agents indochinois du cadre supérieur et parfaitement qualifiés par leur expérience et leur savoir-faire. Chacun d'eux contrôle les agents d'exécution dans deux ou trois provinces et étudie, d'accord avec les autorités provinciales, les divers problèmes agricoles. Les agents de culture placés sous leurs ordres sont diplômés de l'Ecole pratique d'Agriculture de Tuyên-quang. Ils sont en nombre variable dans chaque province et sont chargés de conserver un contact étroit avec un certain nombre de paysans appelés correspondants agricoles (nông biêu). Ces correspondants constituent le réseau sur lequel s'appuie toute l'action du Service de la Propagande et de la Vulgarisation agricoles. C'est chez eux que sont multipliées les semences sélectionnées et conduites les démonstrations. Ce sont eux qui deviennent à leur tour des éducateurs et entraînent par leur exemple de nombreux imitateurs..

Dans chaque région intéressée par un problème spécial, parfois dans chaque village, un correspondant a été choisi ; autant que possible un simple paysan, mais ayant de l'autorité naturelle et une solide réputation de praticien averti.

Plus de 2.000 correspondants collaborent actuellement avec le Service de la Propagande agricole. Plusieurs parmi eux ont déjà rendu des services qui ont mérité d'être reconnus par un témoignage de satisfaction ; beaucoup d'autres correspondants ont réalisé de très substantiels bénéfices en suivant ses conseils. ce qui encourage encore plus les imitateurs.

*
**

Ce souci de rester terre à terre, cette volonté de descendre chez le paysan, de l'écouter, de tenir compte de ses avis, de comprendre ses routines et de les ménager, a permis d'obtenir en peu de temps des résultats remarquables.

Partout où le Service de la Propagande agricole a eu l'occasion de travailler il a gagné la confiance des gens, il est connu et sollicité.

Dans tous les domaines, pour toutes les cultures le nécessaire est fait pour aider les paysans.

En matière de sériciculture, les plantations de mûriers sélectionnés s'étendent rapidement grâce à de très nombreuses distributions de boutures. Les méthodes rationnelles d'élevage des vers se généralisent en même temps que les locaux s'améliorent.

En matière de riziculture, les variétés sélectionnées par l'Office Indochinois du Riz sont si

prisées que l'on regrette de ne pouvoir trouver rapidement assez de propriétaires consciencieux et avisés pour les multiplier et les répandre autour d'eux.

En matière de plantes textiles, l'aide apportée aux paysans se fait d'année en année plus considérable pour leur permettre de bénéficier des hauts cours atteints par ces produits en étendant leur cultures de jute et de ramie et en préparant les produits de façon correcte : des distributions de semences, des démonstrations de culture vont permettre cette année de tripler les superficies cultivées.

En matière d'oléagineux, des distributions de graines sélectionnées de ricin, d'abrasin, de soja, d'arachide sont poursuivies. Leur culture est introduite dans des régions nouvelles, des pratiques spéciales comme la greffe de l'abrasin sont largement appliquées.

La nécessité de substituer des huiles locales aux carburants et lubrifiants importés à nécessité des extensions considérables de la culture du ricin et de l'arachide, du sésame. Grâce à la propagande appuyée par l'action administrative et les prêts de semences du Crédit agricole, les programmes imposés seront réalisés.

En matière de théiculture, les résultats acquis à la Station expérimentale de Phu-hô, ont été généralisés. Les plantations s'améliorent rapidement comme la qualité des produits, et la coopérative agricole de Phutho permettra aux paysans de retirer tous les avantages des améliorations qu'ils ont consenti à entreprendre.

En matière d'arboriculture et de cultures fruitières, de très larges distributions de marcottes et de plants ont pu être réalisées avec l'aide financière des provinces : oranger et mandarinier, longanier et letchi, pommier-cannelier, aréquier, ananas, etc... Les pieds d'élite sont repérés et multipliés et le greffage répandu.

En matière d'engrais, la production du fumier est encouragée et des étables et fumières correctement conçues sont créées ou aménagées dans tous les villages où l'action du Service de la Propagande s'exerce. L'utilisation des engrais verts en rizières fait l'objet de soins particuliers, que ce soit la crotalaire pour les rizières de saison des pluies ou l'azolle pour les rizières de saison fraîche. L'emploi des engrais minéraux est conseillé toutes les fois qu'il se révèle avantageux et à la portée des paysans.

Des machines élévatoires simples et à grand débit pour l'irrigation, mises au point par plusieurs organismes ont été diffusées, mais leur

débit, leur coût et l'étroitesse de leurs limites d'emploi ne permettent leur succès que dans des cas particuliers.

Des modèles de charrues améliorées sont répandus et on veille au maintien des noyaux d'utilisateurs qui se constituent peu à peu en assurant leur approvisionnement en pièces de rechange.

Dans le domaine de la technologie agricole, le Service de la Propagande est intervenu pour guider les paysans dans la préparation et la transformation de produits agricoles : vermicelles, tapioca, filature du jute, de la ramie, dévidage de la soie, etc... Sollicité soit par des paysans, soit par des commerçants ou des industriels, il a été amené à s'occuper de bien d'autres artisanats et à organiser le plus souvent, avec l'aide des provinces, des équipes de moniteurs et de monitrices qui vont dans les villages introduire des métiers nouveaux, des

fabrications nouvelles, un outillage perfectionné ; tissages de soie, de cotonnades, de moustiquaires, des serviettes, dentelles, vanneries fines, sandales de jonc, cabas en latanier, tapis de jonc, filature du kapok, etc...

Il serait trop long de donner autre chose qu'une idée des possibilités et des réalisations de ce service. Il faudrait aussi avoir la patience de chiffrer le supplément de revenu que ces multiples améliorations ont procuré aux paysans ; il étonnerait les plus sceptiques.

Les paysans tonkinois doivent avant tout compter sur leur courage, leur travail et leur persévérance ; mais ils sont sûrs de trouver auprès des Services Agricoles des guides qui connaissent leurs besoins et qui ont le désir et les moyens de leur venir en aide dans une multitude de domaines. Ils ont déjà éprouvé qu'il suffisait de les consulter pour en retirer profit.



La Semaine dans le Monde

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE

DU 14 AU 21 AVRIL 1942

LES OPERATIONS MILITAIRES EN EXTRÊME-ORIENT

Birmanie - Thaïlande.

Les troupes britanniques et chinoises continuent leur retraite vers le Nord de la Birmanie.

A l'Ouest, les forces japonaises ont occupé la ville de Magwe et s'emparent progressivement de la région pétrolière qui environne le centre de Minbu. Les installations pétrolières de Yanang-Yaung ont été détruites.

A l'Est, les forces chinoises, talonnées par leurs adversaires ont abandonné Yedashe et reculent le long de la Sittang. Elles sont menacées d'encerclement dans cette région où d'autres forces japonaises, parties des confins thaïlando-birmans, ont traversé la Salouen et se dirigent vers Pyinmana, cherchant à leur couper la retraite.

Océan Indien.

Les Japonais étendent leur occupation aux îles de l'Océan Indien qui protègent la côte Sud de Sumatra. Les 16 et 17 avril, les îles de Nias, Seberot et Sipora ont été occupées.

Aux Philippines.

L'aviation japonaise continue le pilonnage de la forteresse de Corregidor où se sont réfugiées les dernières troupes de Bataan.

L'occupation de Cebu se continue. La ville même de Cebu est entièrement aux mains des Japonais.

Ceux-ci ont également débarqué le 16 avril dans l'île Panay, à Capiz, au Nord, et à Ilo-Ilo, au Sud-Est. Les deux colonnes japonaises progressent en s'appuyant sur la voie ferrée qui relie Capiz à Ilo-Ilo, exécutant un mouvement de tenaille contre leurs adversaires. La région de Potopan est aux mains des Japonais qui, au Nord, sont à une trentaine de kilomètres de Capiz.

L'île de Guimaras a vu elle aussi les premiers débarquements japonais le 16 avril, à Santa Rosaria, au Nord de la rade de Santa-Anna.

Aux Indes Néerlandaises.

Les Japonais achèvent simplement l'occupation de l'île Billiton, où ils ont débarqué le 10 avril.

La menace contre l'Australie.

Les opérations dans le secteur qui avoisine immédiatement l'Australie semblent s'être cantonnées à des bombardements des deux aviations. Les objectifs en ont été Port-Moresby d'une part, Rabaul et Koe-pang, d'autre part.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Le conflit Germano-Russe.

Le front reste sensiblement stationnaire. A titre d'indication, nous le représentons tel qu'il est donné par les dernières informations de Stockholm :

Leningrad, Lioubane, Tchudovo, région de Novgorod, lac Ilmen, Staraya-Roussa (encerclée par les Russes). Le front passe ensuite au Sud de Dno, à Troitsa-Kalavisty (Sud de Kholm), un peu à l'Est de Velikii-Louky, et forme ensuite une poche qui passe au Nord-Ouest de Smolensk et va rejoindre la région de Rjev (Ouest de la ville). On le relève dans la région de Gjatsk, à l'Est de Viazma, au Nord de Iouknov et il revient vers l'Ouest au Nord de Doro-

gobouj. Il contourne à l'Est Briansk, Orel, Koursk, Kharkov, fait un coude vers Lozovaya qu'il laisse à l'Est et va rejoindre les régions de Slaviansk et Taganrog.

En Afrique du Nord.

La situation est toujours sans changement.

Opérations britanniques en France.

Au cours de la nuit du 15 au 16 avril, et dans la journée du 16, la R. A. F. a bombardé les installations portuaires de Saint-Nazaire, du Havre, de Dunkerque, ainsi que la région de Calais et Boulogne. Revenant le 17 avril, elle s'est attaquée à Calais, Rouen, et à la péninsule du Cotentin, notamment à Cherbourg.

LES OPÉRATIONS NAVALES

Les installations pétrolières des Antilles hollandaises viennent d'être attaquées pour la seconde fois par les sous-marins ennemis. Un sous-marin a bombardé Curaçao le 19 avril.

EN FRANCE

Le Maréchal Pétain, l'Amiral Darlan et M. Pierre Laval se sont rencontrés le 13 avril pour jeter les bases d'un nouveau Cabinet.

Le 17 avril, les ministres et secrétaires d'Etat se sont réunis en Conseil au Pavillon Sévigné, sous la présidence du Maréchal Pétain, et ils ont remis leurs portefeuilles à sa disposition.

Une loi a créé un commandement en chef des Armées de Terre, de Mer et de l'Air placé sous les ordres directs du Maréchal de France, Chef de l'Etat français. Le Commandant en Chef a accès au Conseil des Ministres pour toutes les questions relatives à ses attributions. L'Amiral Darlan, qui reste le successeur du Maréchal, a été nommé à ce poste par décret du 16 avril.

Une nouvelle fonction, celle de Chef du Gouvernement, a été créée par un décret du 18 avril. M. Pierre Laval, qui en est le premier titulaire, assurera la direction effective de la politique intérieure et extérieure de la France et ne sera responsable que devant le Maréchal Pétain.

Le nouveau Cabinet dont la composition a été connue le 18 avril comprend :

Six ministres :

Chef du Gouvernement :	
ministre de l'Intérieur,	
des Affaires Etrangères et	
de l'Information	M. Pierre LAVAL ;
Ministre d'Etat	M. Lucien ROMIER ;
Ministre de la Justice	M. Joseph BARTHÉLEMY ;
Ministre de l'Agriculture et	
du Ravitaillement	M. LEROY-LADURIE ;
Ministre des Finances	M. CATHALA ;
Ministre, secrétaire d'Etat à	
l'Education Nationale	M. Abel BONNARD.

Douze secrétaires d'Etat :

A la Guerre	Général PRIDOUX ;
A la Marine	Amiral AUPHAN ;
A l'Air	Général JEANNEKYN ;
Au Travail	M. Hubert LAGARDELLE ;
Aux Communications	M. GIBRAT ;

A l'Agriculture et au Ravitaillement	M. Max BONNAFOUS ;
Aux Colonies	Gr G ^{al} Jules BRÉVÉ ;
A la Famille et à la Santé...	Docteur GRASSET ;
	M. DE BRINON ;
Après du Chef du Gouvernement	Amiral PLATON ;
	M. Jacques BENOIST-MÉCHIN ;
A l'Information	M. Paul MARION.

Deux secrétaires généraux :

A la Police	M. René BOUSQUET ;
A l'Administration du ministère de l'Intérieur	M. Georges HILAIRE ;
Délégué général aux relations franco-allemandes ..	M. Jacques BARNAUD ;
Commissaire général aux Sports	Colonel PASCOT.

Dans une déclaration radiodiffusée, le 20 avril dans la soirée, le nouveau chef du Gouvernement a exposé son programme et a fait sentir aux Français la gravité de l'heure.

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LA MONDE

« Gaullisme inconscient » et « Gaullisme complice ».

Tel est le titre d'un article dans lequel Francis Capel dans l'ACTION du 15 janvier 1942 analyse l'essence du Gaullisme.

Nous sommes en mesure d'affirmer — et l'Histoire l'établira un jour — que le gaullisme n'est pas un mouvement spontané, mais bien le résultat d'un long et systématique aveuglement volontaire qui situait, pour les dirigeants de la III^e République, le salut de la France, non pas à Paris, mais à Londres.

Dès 1933, dès la conclusion du pacte monétaire tripartite entre la France, l'Angleterre et l'Amérique, des gens bien informés de la haute politique française avaient admis que Paris devint un satellite sinon une filiale du Stock-Echange. Cette minorité politique consacra sa certitude par le transfert de 6 milliards d'avoirs personnels dans les banques anglo-saxonnes.

A partir de ce moment, la France fut considérée comme le soldat continental du tandem anglo-américain et de ce fait, l'éventualité de l'abandon du territoire français fut envisagée comme une conséquence possible et logique, d'une résistance impuissante à une attaque allemande victorieuse sur le sol métropolitain.

Cette trahison des politiciens français ne tendait à rien d'autre qu'à sacrifier notre puissance coloniale à l'accroissement démesuré de celle de l'Empire britannique.

C'est dans une entente concertée entre les hauts dirigeants français et anglais qu'il fut fait appel, aux heures troubles de juin 1940 aux sentiments chevaleresques, irréflectibles, mais coupables en leur persévérance, de quelques marins et soldats ; en outre, des rancunes personnelles de quelques autres, des réflexions utilitaires de quelques âmes viles accessibles, au miroitement du « gold sterling », ont été alors très habilement exploitées. L'ébranlement des assises de l'Empire britannique, dont on perçoit le craquement, démontrera, plus tôt qu'on ne pouvait le supposer, la folie de ces manœuvres criminelles, mais il apportera par surcroît la preuve de la haute sagesse politique de celui qui a su immédiatement nous communiquer la claire notion de nos intérêts nationaux et nous montrer qu'ils ne sauraient être confondus avec les intérêts d'aucune autre nation. Le salut de la France ne réside et ne peut résider que dans le seul maintien de son Unité.

Fédération mondiale.

Un des plus tristement célèbres parmi les Gaullistes est le bien connu « naufrageur de notre aviation », Pierre Cot.

Une dépêche d'« United Press », écrit Jean Lussac dans l'ACTION du 15 février 1942, datée du 12 avril 1942, nous informe que « M. Pierre Cot a demandé aux Etats-Unis de soutenir un programme, pour la pacification du monde, sous le contrôle d'un Système

Fédéral International qui assurerait la coopération de tous les peuples. La nouvelle organisation, ajoute le fossyeur de notre aviation, devra être fixée d'un commun accord entre les peuples européens et non-européens. C'est ainsi que l'Union Soviétique et la Chine auront les mêmes droits que les Américains à contribuer à l'Organisation de l'Europe ».

Que signifie donc l'hypocrisie de cette fédération mondiale si ce n'est le droit constamment reconnu à la ploutocratie américaine et au communisme slave, d'intervenir par la loi et s'il le fallait par la force dans la vie des peuples européens ? Qu'elle est donc humoristique, cette organisation « acceptée de plein gré », dont la réalisation même postule la victoire de la Russie sur l'Europe, la victoire des démocraties stérilisantes sur des gouvernements faillibles, certes, mais basés sur les principes éternels de l'autorité et de la sagesse humaine.

Le Fédéralisme de M. Pierre Cot : c'est le Front Populaire à l'échelon planétaire et, par conséquent, pour notre malheureux pays, l'impossibilité de réagir contre des principes qui ont, hélas, fait leurs lamentables preuves.

L'échec de Sir Stafford Cripps.

Les peuples, les uns après les autres, se refusent. D'une façon délibérée et après même réflexion, souligne l'ACTION du 15 avril 1942, les Hindous refusent de lier plus étroitement leur sort à celui de la Grande-Bretagne et de faire l'effort nécessaire pour s'opposer à l'avance japonaise.

Dans ces conditions, il n'est pas interdit de penser qu'une offensive nipponne sur Calcutta et le delta du Gange ne rencontrerait qu'une résistance relativement faible, de la part des seules troupes britanniques qui ont pu y être concentrées en hâte.

L'échec des négociations de Sir Stafford Cripps est une défaite politique d'une incalculable portée.

Nous ne pouvons en embrasser, d'un seul regard, toutes les conséquences possibles.

Le sort de 400 millions d'âmes est en jeu. L'ébranlement du plus grand Empire de tous les temps, qui vacille sur ses bases, pose une série de problèmes qui ne sont pas faits pour faciliter le retour du monde à un état d'équilibre et de stabilité.

L'ordre français.

La France, écrit VOIX D'EMPIRE du 17 avril 1942, admet la possibilité de l'avènement d'un monde nouveau basé avant tout sur le travail et sur la justice sociale et politique.

Les Etats-Unis n'en veulent rien connaître. Pour Washington, le monde devra tourner après la guerre comme auparavant autour du pivot de la finance internationale, accaparée par soixante familles apatrides, la plupart juives ou enjuivées.

Voilà la vérité.

Le veau d'or !... « Eh bien, la France maintenant refuse de l'adorer ».

EN FRANCE

La vocation de la France.

« La France, écrit F. Dantan, citant Thierry Maulnier, dans l'ACTION du 16 avril 1942, n'est pas le pays de la mesure ; mais elle est géographiquement, historiquement, socialement, moralement, intellectuellement le pays de la conciliation des contraires. Moins que tout autre peuple, elle ne peut lier sa manière d'être et de vivre aux dangereuses simplifications des grands mythes modernes. »

Toutes ces réalités psychologiques, physiques, spécifiquement françaises, magistralement développées dans cette étude qu'il faut avoir lue, amènent l'auteur à cet acte de foi raisonné : « Si la France se voue sérieusement et avec acharnement à la tâche de sa propre renaissance, elle a beaucoup de chances de résoudre les conflits du monde moderne dans la création du Nouvel Ordre ». Telle est également notre foi, dans la mission prestigieuse de médiatrice, dévolue à la France par la simple vocation historique que lui reconnaît le Monde civilisé.

La France retrouve aujourd'hui sa vocation.

La remise dans la voie droite.

Périodiquement, la France fut remise dans la voie où l'appelait sa vocation naturelle par un homme de génie à la main de fer.

Ce fut l'œuvre de Richelieu, souligne l'ACTION du 17 avril 1942, de mettre les Français à la raison. Impossible de songer à résumer seulement ici les détails de son œuvre.

Disons seulement que ce grand homme, par le rayonnement de son génie, par l'ascendant de sa personnalité, put substituer à la tradition anti-civile d'une race impolitique entre toutes « un esprit public qui en fut le contrepied, c'est-à-dire limpide et décisif. intraitable sur l'unité du corps et de son chef, ferme sur la hiérarchie des fonctions, sur l'attribution des emplois aux plus capables, sur l'indispensable concours de tous aux fins très hautes, qu'un sort enviable assignait à la communauté française ».

Les maximes à l'usage du prince seraient transposées à l'usage des gens de lettres.

De cet immense effort de restauration nationale sortirait la France de Louis XIV, la France de l'âge classique. Pour tous les siècles à venir, la France serait en possession des formules de haute civilisation qui resteraient éternellement capables de la faire grande et forte par une tension féconde des puissances du génie individuel et des institutions qui maintiennent l'ordre.

EN INDOCHINE

Le classicisme français et la littérature annamite.

C'est de Richelieu qu'est sortie cette grandeur de la France classique qui, avec le xiii^e siècle, est un des sommets de notre grandeur.

Le TIN-MOI du 17 avril 1942 en marque éloquemment la noblesse dans le domaine littéraire.

L'école classique française a tenu le premier rang dans l'histoire littéraire de la France. Toute littérature étrangère qui prétend s'adresser à la France doit trouver son inspiration dans l'école classique.

Si les Boileau, Corneille, Racine, Molière sont parvenus à un tel degré de perfection, c'est parce qu'ils soignaient leurs œuvres à l'instar des artistes et ne faisaient pas de fabrication en séries pour quelques éditeurs.

Par leur tenue et leur qualité, ces œuvres sont comparables aux quatre livres classiques et cinq livres canoniques de la Chine.

Et qu'avons-nous comme trésor littéraire du Viêt-Nam ? A cette question, je me sens rempli de confusion.

Quarante siècles ont déjà passé depuis la fondation de la nation annamite. Est-il temps de nous mettre à former une école littéraire dont la doctrine s'inspire du classicisme français ?

Les amitiés impériales.

C'est sur le plan de la raison et aussi de l'amitié que la France prêche et recherche la conciliation ou la réconciliation des peuples. L'Empire est le domaine où elle y réussit chaque jour davantage.

Pour tout observateur averti, écrit FRANCE-ANNAM du 15 avril 1942, à propos des vœux adressés par le Maréchal et l'Amiral Decoux au Cambodge et au Laos, ces congratulations dépassent singulièrement le cadre du protocole et des usages diplomatiques. La chaleureuse sincérité, la sollicitude, l'affection profondes qui émanent des termes des messages leur confèrent une résonance particulière et doivent éveiller dans les âmes de ceux auxquels ils sont destinés de longs et nobles échos. C'est que l'Empire est plus que jamais une vivante réalité, un bloc admirablement uni et confiant en la Métropole et dont les destinées sont pour l'éternité liées aux siennes. On ne saurait trop souligner le caractère émouvant de cette totale union entre la France et ses prolongements d'Outre-Mer de cette cohésion qui s'est affirmée avec une force extraordinaire durant ces jours difficiles lesquels eussent dû voir, comme ont pu croire certains observateurs superficiels, la désagrégation, la déliquescence du bloc impérial français. Rien de tel n'est constaté.

Un nouvel état d'esprit est né dans l'Union, nous voulons dire l'esprit fédéral, conçu par le Haut-Commissaire de la France dans le Pacifique, qui s'attache chaque jour à le promouvoir et le concrétiser dans tous les domaines de la vie quotidienne. A l'ombre du drapeau tricolore qui, tel un palladium, les protège et leur assure une paix féconde, les patries annamite, cambodgienne et laotienne tout en poursuivant le rythme de leur existence selon leur personnalité propre, se rapprochent, s'estiment chaque jour davantage et coopèrent mieux à l'œuvre de prospérité commune.

Nous ne le redirons jamais assez : l'Empire est la patrie de peuples jadis étrangers les uns aux autres, c'est leur vraie Patrie. L'Empire est une image, pacifiée et harmonisée, de l'humanité elle-même.

Le salut est d'abord en vous...

dit le TIN-MOI à l'Annamite.

La vague de la Révolution Nationale, de sa force irrésistible, soulève actuellement le peuple français et déborde en Annam. Accueillons prestement ce mouvement, car c'est la meilleure occasion pour conquérir une belle place. Attendre n'est rien, il faut agir et sortir de cette attitude passive.

Appliquons des réformes, débarrassons-nous des mauvaises coutumes et cherchons à acquérir de bonnes habitudes.

Dès le jour où le Maréchal se met à la tête du Gouvernement français, une belle France surgit graduellement à nos yeux. Quand verrons-nous un Annam plus beau que l'Annam d'aujourd'hui ? Cela est conditionné à notre volonté de régénération.

Le Maréchal parle pour l'Empire tout entier.

Le sens des paroles du Maréchal.

Le Maréchal parle-t-il comme Confucius ? Parle-t-il comme les antiques sages d'Occident ? demande Michel Brelivet dans l'ACTION du 14 avril 1942. Vaine querelle de mots ! La sagesse, par essence même, est universelle dans le temps comme dans l'espace. Il faut, pour y atteindre, avoir le cœur et l'esprit assez hauts.

Disons semblablement, conclut l'auteur, que le secret de Pétain, n'est autre que Pétain lui-même. Ce n'est pas le Chef de l'Etat français qui a sauvé la France au bord de l'abîme, c'est un homme, un homme lucide, résolu, maître de lui-même, maître de sa pensée, maître de ses moyens d'expression, Philippe Pétain, Maréchal de France.

LA VIE INDOCHINOISE

Le Gouverneur Général de l'Indochine en tournée d'inspection à Laokay.

Le 15 avril, le Gouverneur Général, Amiral Decoux, s'est rendu, par la route, à Lao-kay, en tournée d'inspection. Il était accompagné de M. Pierre Delsalle, Résident Supérieur au Tonkin. Le parcours comprenait l'inauguration de la nouvelle route de Ngô-khê à Lao-kay, qui relie Tuyên-quang et Hà-giang à Lao-kay.

Le 16 avril, le Gouverneur Général et le Résident Supérieur étaient à Chapa.

De retour à Lao-kay le 17 au matin, ils prirent la Micheline, s'arrêtèrent à Pho-lu, puis à Lang-khê, où ils visitèrent, sous la conduite de M. Cresson, Résident de France à Yên-bay, la concession de peuplement.

Nouvel arrêt au terrain d'aviation de Trai-hutt, dernier arrêt à Yên-bay, et retour à Hanoi, à 17 h. 30.

Le nouvel an cambodgien et laotien.

Le 15 avril était le premier jour de l'an cambodgien et laotien. Ce fut l'occasion de cérémonies rituelles à Phnom-penh et à Luang-prabang. Le Maréchal avait tenu à télégraphier ses vœux aux deux souverains des pays protégés.

Concours général.

Par arrêté du 9 avril, le Gouverneur Général de l'Indochine a institué, à titre exceptionnel, pour 1942, un concours général entre les élèves des lycées français et franco-indochinois publics et privés. Ce concours comportera une épreuve unique, de composition française, et aura lieu le jeudi 21 mai à Hanoi, Hué, Saigon, Phnom-penh et Dalat.

Conférence du Capitaine de vaisseau Jouan.

Le 16 avril, à l'amphithéâtre de l'Université, à Hanoi, le Commandant Jouan a fait une très belle conférence sur *Suffren*, devant une nombreuse assistance.

Conférence de S. E. Pham Quynh.

Le 13 avril, à Hué, S. E. Pham-Quynh, ministre de l'Éducation Nationale, a fait, à Hué, en présence de S. M. l'Empereur et de M. le Résident Supérieur Grandjean, une très belle conférence sur *Charles Maurras, l'accord politique de Confucius et de Maurras*.

Les obsèques de S. E. Nguyễn Đình Quay.

Les obsèques de S. E. Nguyễn-dinh-Quy, Tông-dóc en retraite, Officier de la Légion d'honneur, ont eu lieu à Hà-dông le 16 avril, en présence de M. Hælewyn, représentant le Gouverneur Général, et de M. Edouard Delsalle, représentant le Résident Supérieur au Tonkin.

Accident de chemin de fer.

Dans la nuit du 15 au 16 avril, entre les gares de Tan-ap et Kim-lu, un grave accident de chemin de fer s'est produit, entraînant la destruction de plusieurs wagons du train S4.

On déplore un assez grand nombre de victimes : dix-sept tués et une vingtaine de blessés.

Pour les orphelins de guerre.

Le samedi 18 avril, à Hanoi, au Théâtre Municipal, était donnée une grande soirée théâtrale de gala, au profit de l'Œuvre de Secours aux orphelins franco-indochinois de guerre.

Le succès a été très vif.

Prix littéraire.

La Société d'Enseignement Mutuel de la Cochinchine a attribué à M. Tran-Tieu son premier Prix littéraire, pour son roman « Chông con » (Mari et enfants).

Championnats d'athlétisme de Cochinchine.

Les 18 et 19 avril ont été disputés, au Stade Renault, à Cholon, les championnats d'athlétisme de Cochinchine.

Le succès en a été très vif.

Championnats d'athlétisme du Tonkin.

Les championnats d'athlétisme du Tonkin ont été disputés le 19 avril à Hanoi, au Stade Mangin, devant une grande affluence. Plusieurs records indochinois ont été battus.

Nouveaux tarifs postaux.

De nouveaux tarifs postaux ont été mis en vigueur en Indochine, à dater du 16 avril ; ils concernent les affranchissements, les articles d'argent, les taxes téléphoniques et télégraphiques, dans les relations intérieures, franco-coloniales et inter-coloniales.

Du 26 Avril au 3 Mai 1942 :

Écoutez "Radio-Saigon"

Lundi 27. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orchestre Locatelli ; — 19 h. 45 : *Le cinéma en Indochine* ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Concert ; — 21 h. 00 : *Au fil des ondes*, chronique saigonaise, par Roméas ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 28. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de René Camia et Noël-Noël ; — 19 h. 45 : *Les entretiens littéraires* de Charles Cerighelli : « Buffon » ; — 20 h. 15 : *Le message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : *Mozart de Trianon*, programme de Paule Bonnin ; — 21 h. 00 à 21 h. 30 : Quelques airs d'opérettes viennoises.

Mercredi 29. — 7 h. 00 à 7 h. 20 : Informations ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano medley ; — 19 h. 45 : Quelques chansons pour les enfants ; — 20 h. 15 : *Concerto* de Elgar, pour violon et orchestre ; — 21 h. 00 : Vos disques préférés.

Jeudi 30. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : Théâtre : *Les fontaines lumineuses*, de Georges Beer et Louis Verneuil.

Vendredi 1^{er}. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chansons de Croiza et Panzera ; — 19 h. 45 : *La lettre du Tonkin* ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Ch. Roques ; — 21 h. 00 : Concert l'Orchestre de chambre de Radio-Saigon.

Samedi 2. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Orgue de cinéma ; — 19 h. 45 : Causerie : *Jadis et aujourd'hui*, par L. Vaucelle ; — 20 h. 15 : *Le message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le casino des illusions* ; — 20 h. 50 : Musique de danse.

Dimanche 3. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 19 h. 45 : *Souvenirs d'un aumônier de la marine*, par le R. P. Escalère ; — 20 h. 07 : La semaine dans le monde ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *Manon*, opéramatique de Massenet (suite et fin).

Naissances, Mariages, Décès...

Naissances.

COCHINCHINE

ELISE, fille de M^{me} et M. Tursan, inspecteur de la Sûreté.

SIMONE-ANDRÉE, fille de M^{me} et M. Moirez, agent de la Banque de l'Indochine.

LOUISE-MARISE, fille de M^{me} et M. Antoine, assistant de plantation.

TONKIN

MARIE-CLAUDE, fille de M^{me} et M. Michel Truchot, adjudant-chef au 19^e R. M. I. C. (7 avril 1942).

MADELEINE-CÉLINE-ALICE, fille de M^{me} et M. Jean Parfaite, commerçant (13 avril 1942).

SUZANNE, fille de M^{me} et M. Tarpin-Lyonnet, sous-brigadier des Polices municipales (13 avril 1942).

JEAN-PIERRE-RENÉ-GEORGES, fils de M^{me} et M. Lucien Marcel, sergent (17 avril 1942).

Fiançailles.

TONKIN

M. COLBERT GODBILLE, aspirant d'artillerie coloniale, avec M^{lle} GISELE-JENNY, fille de M^{me} et M. Crogniard, contrôleur des Contributions à Haiphong.

Mariages.

ANNAM

M. FRANCIS LEPAGE, administrateur adjoint des Services civils, avec M^{lle} JULIENNE CAUVAIN à Hué (13 avril 1942).

COCHINCHINE

M. LOUIS RICHARD, de la Police municipale, avec M^{lle} CÉLESTINE PÉRANZI (11 avril 1942).

M. NGUYEN-VAN-NHO, propriétaire, avec M^{lle} NGUYEN-KIM-HUË, fille de M^{me} et M. Nguyen-tan-Thanh, ancien huissier (13 avril 1942).

M. GEORGES TESSARECH, sous-officier au 11^e R. I. C., avec M^{lle} RAYMOND RAFTAIL (15 avril 1942).

M. EMILE SEGUIN avec M^{lle} RENÉE MERCIÈS (18 avril 1942).

Prochains mariages.

COCHINCHINE

M. NORBERT CARPENTIER, de la Police régionale, avec M^{lle} VU-NGOC-ANH.

TONKIN

M. ROBERT-LUCIEN PREUX, aspirant d'Infanterie coloniale, avec M^{lle} VALENTINE-MARIE VASCO.

M. JEAN-PAULIN CORDONNIER, agent commercial, avec M^{lle} MARIE-LOUISE PESSENS.

M. ALEXANDRE LEGRAND, sous-brigadier de la Police municipale, avec M^{lle} JEANNE-MICHELLE-AUGUSTE CALLENNUCCIO.

M. MARCEL-AUGUSTE CIVADIER, directeur du Cours primaire supérieur de Haiphong, avec M^{lle} ANTOINETTE ROCHÉ.

M. PIERRE BARRIÈRE, lieutenant d'artillerie coloniale avec M^{lle} JEANNE-MARIE AAEFFIN à Tuyên-quang.

Décès.

ANNAM

M^{me} HERMINI-ELISE GODDARD, épouse de M. Francisque Goddard, contrôleur principal des Chemins de fer de l'Indochine à Vinh (17 avril 1942).

S. E. NGUYEN-PHAN, tòng-dóc de Binh-dinh en retraite (17 avril 1942).

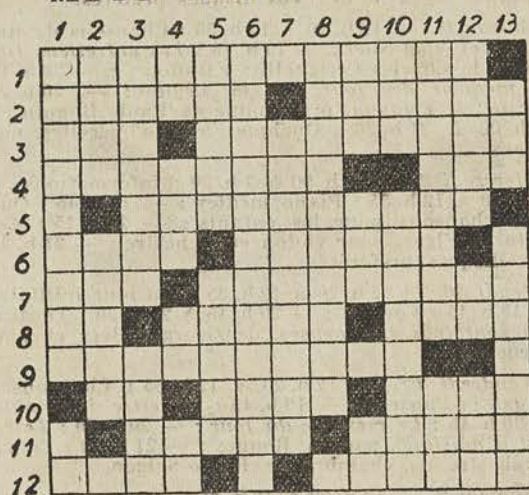
TONKIN

M. HORNUNG-JOHANA LÉON, surveillant des T. P. en retraite (4 avril 1942).

M. GEORGES PELLETIER à Vinh-yên (16 avril 1942).

M. LA-QUY-TRACH, chef du comptoir de la Société Gottonnière du Tonkin à Hanoi (21 avril 1942).

MOTS CROISÉS N° 66



N° 66. — Horizontalement.

1. — Alcoolide contenu dans l'écorce de grenadier.
2. — Habite les bords des lacs — Recherchent un climat humide et un terrain sec.
3. — Suc dépuré — On ne doit pas l'être par les temps actuels.

4. — Incommode — Peut-être homicide.
5. — Se rencontrent couramment dans les fleuves américains.
6. — L'un d'entre eux fut cause de l'expatriation d'un grand nombre — Racommoder.
7. — Boisson nationale — Vit une belle bagarre.
8. — Pronom — Méchante — Produit du vin muscat.
9. — En Haute-Vienne.
10. — Adjectif — Petit dieu malin — Pronom.
11. — Ecrivain norvégien (1828-1906) — Extrémité supérieure d'une antenne.
12. — Appelle ou arrête — Tissus lacé.

N° 66. — Verticalement.

1. — Changement brusque d'opinion — Interjection.
2. — Etat de la chance d'avoir pour belle-fille, une magicienne — Sans elle Paris aurait soif.
3. — Plante ornementale — Allée.
4. — Article ou pronom — Certain service — Lettre grecque — Répété — Fait un excellent gâteau.
5. — Canal — Rompus.
6. — Passereaux.
7. — Elle n'est pas toujours aisée.
8. — Importunées.
9. — Orientaliste allemand — Invite à sortir — Répété, sans gêne.
10. — Sorte de germandrée — N'as pas une nuit tranquille.
11. — Fais une attente — Ville d'Autriche.
12. — Vivants — Note — On doit l'être actuellement.
13. — Titre — Vérités évidentes.

*Impression
rapide et moderne*

CHEZ

G.TAUPIN & C^{IE}

IMPRIMERIE

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

TEL: 218



L'INDOCHINE PITTORESQUE. — ANNAM : LE VARELLA